

2.2 RÉTRIBUTIONS DES CLUBS

LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE	Droits d'engagement		Retrib. Ligue	Rétribution Club	
	Individuel	Par équipe		Occupation de terrain	Cocktail Remise des prix
Promotion		200 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000€	Pris en charge par le club
Coupes du Centre		200 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000€	Pris en charge par le club
Qualification aux promotions		100 €		100 % des engagements	Pris en charge par le club
Individuels					
Championnat Régional Senior	80 €			100 % des engagements	Pris en charge par le club
Challenge seniors	30 €				
Jeunes (sauf Grand Prix)					
Journée d'entraînement	Gratuits			10 €/joueur	
Qualification championnat de France	Gratuits			10 €/joueur/jour	3€ / joueur
Championnat U8 – U10	10 €			100 % des engagements	3€ / joueur
Challenge 9 trous	10 €			100 % des engagements	3€ / joueur
Stages	15 €			10 €/joueur/jour	
Interclubs Seniors					
Qualifications		80 € / 60 €		Accord AS	
Finale				220 €	60 €

2.3 AIDES FINANCIÈRES AUX JOUEURS

Toutes les aides seront versées après réception des justificatifs et d'un RIB. Les virements seront faits aux clubs ou aux parents. Ces aides ne sont pas cumulables pour des déplacements qui seraient organisés par la Ligue. Pour prétendre au versement de ces aides, les jeunes s'engagent à respecter la charte des groupes de Ligue et à avoir un comportement qui respecte l'étiquette.

Grands Prix Jeunes et Grands Prix (budget max 6 000 €)

Aide forfaitaire de 300 € aux jeunes participants à des regroupements de Ligue (présence à 3 regroupements dans l'année minimum) et ayant joué au moins 3 grands prix jeunes et / ou grands prix à plus de 120 km de son domicile.

Prime de 200 € pour les jeunes des groupes de Ligue.

Ces aides seront versées à condition que les jeunes respectent le calendrier de compétitions établi avec les coachs régionaux et de club.

Aides aux mérites (places au mérite de décembre)

Mérite national (< 21 ans au 1er janvier et classés dans les 100 premiers messieurs et 50 premières dames) : les 3 premier(e)s recevront respectivement 750 €, 500 € et 200 €

Mérite jeunes U12 – benjamins et minimes (classés dans les 30 premiers garçons de sa catégorie ou les 20 premières filles de sa catégorie) : les 3 premier(e)s recevront respectivement 750 €, 500 € et 200 €

Qualification régionale

Déplacements et hébergements à la charge du club ou des parents.

Aide de la ligue : 45 € / joueur / jour de compétition lorsque l'épreuve a lieu dans un golf à plus de 50 km du domicile du joueur.

Pour bénéficier de cette aide, le joueur doit réaliser une moyenne de score sur l'épreuve inférieur au minima indiqué. Ces minima pourront être modifiés en fonction du terrain et des conditions météo.

Catégorie	U12		U14		U16	
Sexe	F	G	F	G	F	G
Moyenne de score exigé	< 28	< 21	< 20	< 15	< 14	< 10

Concernant le pro départemental : la Ligue rembourse aux comités départementaux ses frais (60 € / jour) et honoraires (200 € / jour) sur présentation de justificatifs.

Finale Inter régionales

Déplacements à la charge du club ou des parents.

Hébergement, restauration et frais golifiques coordonnés par la Ligue avec une participation des parents de 40 € / jour.

Aide de la ligue : 45 € / joueur / jour de compétition si les parents prennent en charge leur enfant.

Championnat de France Jeunes

Transport jusqu'au lieu de compétition à la charge du club ou des parents.

La Ligue pourra proposer une prise en charge de l'hébergement et de l'encadrement sur place moyennant une participation financière.

Aide de la ligue : 45 € / joueur / jour de compétition si les parents prennent en charge leur enfant.

2.4 CATÉGORIES D'ÂGE

Catégorie	Millésime	Age
Enfant	De 2022 à 2014	De 0 à 8 ans
Poucets	2013	9 ans
	2012	10 ans
Poussins	2011	11 ans
	2010	12 ans
Benjamins	2009	13 ans
	2008	14 ans
Minimes	2007	15 ans
	2006	16 ans
Cadets	2005	17 ans
	2004	18 ans
Adulte	De 2003 à 2001	De 19 à 21 ans
Adulte	De 2000 à 1997	De 22 à 24 ans
Mid-Amateurs*	De 1996 à 1981	De 25 à 39 ans
Mid-Amateurs 2*	De 1982 à 1972	De 40 à 49 ans
Seniors*	De 1971 à 1957	De 50 à 64 ans
Seniors 2*	De 1956 et moins	De 65 ans et plus

*Pour les compétitions en catégorie d'âge mid-amateur et senior ce n'est pas l'année civile qui est prise en référence mais la veille du premier jour de l'épreuve.

2.5 CODE DE COMPORTEMENT

Généralités :

Le code de comportement spécifié dans les Règles locales permanents des épreuves fédérales (voir leur définition § 1.2.1-1 du vademecum fédéral) s'applique intégralement à toutes les épreuves non fédérales de la Ligue et des Comités départementaux.

Interdiction de fumer :

L'interdiction de fumer spécifiée dans le Règlement général des épreuves fédérales amateurs (voir § I-5) s'applique intégralement à toutes les épreuves non fédérales de la Ligue et des Comités départementaux.

Elle s'étend également aux abords du club house lors des briefings et des remises de prix en extérieur.

Code vestimentaire :

Clarifications concernant la demande faite aux joueurs de porter une tenue correcte.

Le golf a ceci de particulier que c'est un sport ancien où le respect a beaucoup d'importance. À tel point que cela figure dans la Règle 1.2. Dans ce sport il s'agit de respecter les autres joueurs, le terrain, les Règles et c'est toute la philosophie de ce jeu les traditions golfiques dont le code vestimentaire fait partie.

Depuis l'origine de ce jeu et particulièrement en Ecosse qui en est le berceau où il est particulièrement populaire, même les personnes de conditions modestes s'habillaient différemment pour jouer au golf et ne portaient pas leur tenue de labeur.

C'est donc en respect de cette tradition qu'il est demandé au joueur de porter une tenue correcte pour jouer au golf.

Une tenue correcte c'est une tenue qui ne choque pas l'ensemble des personnes présentes sur le golf. Est considéré comme incorrect le fait de porter sa casquette à l'envers, des pantalons troués, des vêtements laissant apparaître des sous-vêtements (de fait ou par transparence), de porter l'été des minishorts et des tops laissant apparaître le ventre nu. Un bermuda arrivant traditionnellement juste au-dessus du genou est accepté.

Il est néanmoins recommandé de porter plutôt des pantalons afin d'éviter d'être assailli par des tiques lors de la recherche de balles dans les hautes herbes car ces dernières peuvent provoquer la maladie de Lime.

En ce qui concerne le port de jeans, certains golfs le bannissent dans leur « Dress code ». Il faut reconnaître que ce type de pantalon n'est pas ce qui se fait de mieux pour jouer au golf et avoir la meilleure liberté de mouvement. Il s'agit aussi de continuer la tradition golfique des anciens écossais qui s'habillaient différemment pour venir jouer au golf. Un bon pantalon de golf est souvent bien moins cher et tout aussi résistant qu'un jean surtout s'il est troué. A titre indicatif le port du jean est interdit sur tous les circuits professionnels.

3 RÉGLEMENTS DES PROMOTIONS

3.1. PROMOTION DAMES

3.2. PROMOTION U16 GARCONS

3.3. PROMOTION MESSIEURS

3.4. PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS

3.5. PROMOTION SENIORS MESSIEURS

3.1 PROMOTION DAMES

30 avril au 1^{er} mai 2022 au Golf de Sablé Solesmes

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales dames.

Pour les équipières : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. L'ordre du mérite 2021 des clubs dames
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

4.5 INTERCLUBS SENIORS DAMES

7, 14, 21, 28 mars et 4 avril 2022
Finale le 25 avril 2022

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls peuvent participer à cette épreuve les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire affiliés FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à leur Comité Départemental.
L'Association Sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Si plusieurs équipes sont engagées (4 équipes maxi par club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueuses de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui de la dernière joueuse de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B. Une joueuse de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B. L'index pris en compte est celui de la joueuse à la date de la première rencontre.

POUR LES EQUIPIERES : ouverte aux seniors et vétérans (anniversaire la veille de l'épreuve) membres (AS et terrain) et licenciées à l'A.S en 2022 du Club qu'elles représentent.

Doivent être titulaires de la licence FFgolf 2022 et du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, valable pour 2022, et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si la joueuse a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Le Comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueuses handigolf titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueuses. Match-play / 2 simples et un foursome / 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueuses. Les joueuses marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1er simple, le 2ème, etc. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent ½ point.

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composé de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier. En cas d'égalité de points, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le meilleur total de points marqués sur toutes les rencontres. En cas d'égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera qualifié. Si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueuses des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempe), les capitaines des clubs recevants doivent prévenir les capitaines des clubs invités la veille de la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueurs en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 3 joueuses, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition et l'annulation de ses résultats déjà acquis. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

1ère division : la 1^{ère} équipe gagne le championnat et 2 équipes descendent.

2ème division : les 1^{ères} équipes de chaque poule jouent une finale à 3 pour définir les 2 équipes qui montent

ENGAGEMENTS

Engagement des équipes exclusivement sur Extranet (aucune dérogation possible). Règlement de 60€ par équipe, par chèque à l'ordre de la Ligue du Centre Val de Loire de Golf avant le 15 janvier 2022, accompagné du nom de la responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des inscriptions le 15 décembre 2021. Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipières la veille de la compétition.

DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le lundi à partir de 12h30. Les capitaines doivent se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. S'il y a un report, la date en est fixée le lundi qui suit les dates prévues au calendrier.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres sont automatiquement reportées. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines doivent convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ D'EPREUVE

Les responsables du club qui reçoit et les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à : **competition@golf-centre.fr** (sous la forme X bat Y par 3 à 2 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Coupe remise à l'équipe vainqueur de la 1ère division.

